Pérignat-ès-Allier

Le village qui fleurit

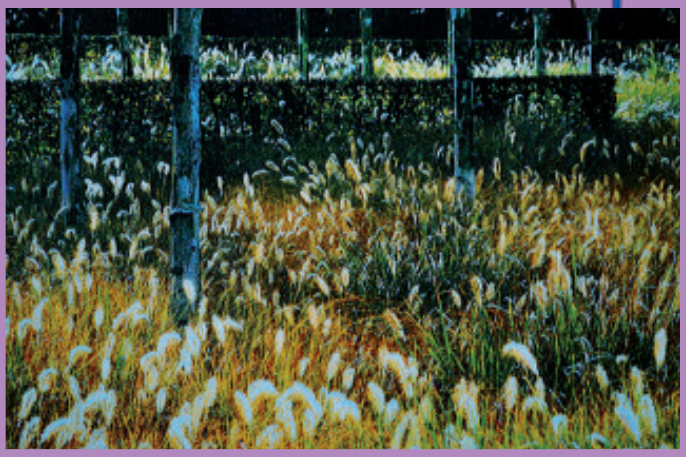

Le Mag

N° 12 - Février 2013
Bulletin municipal d'information
www.perignat-es-allier.fr

Nouveaux habitants

Merci de vous présenter en mairie avec votre livret de famille afin que nous puissions mettre à jour le fichier de la population et ainsi pouvoir, entre autre, vous attribuer les bacs poubelle. Vous devez inscrire votre nom sur votre boîte aux lettres afin de faciliter la distribution du courrier.

Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française (filles et garçons) doivent obligatoirement demander leur inscription sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille.

Passeports biométriques

Seules les mairies équipées de stations d'enregistrement peuvent délivrer les titres de voyage sécurisés. Ne disposant pas de cet équipement, la mairie de Pérignat-ès-Allier invite ses administrés à se rendre à Cournon-d'Auvergne. Les deux stations d'enregistrement sont basées respectivement :
- au service population, Place de la Mairie
- à la mairie décentralisée, 2 avenue Georges Clémenceau

Horaires d'ouverture : 8h à 12h - 13h à 17h sauf le vendredi (fermeture à 16h)
- Les dossiers de passeports seront réalisés sur rendez-vous.
- Les services ne procéderont pas au recueil de l'image numérisée du visage du demandeur (les photographies seront prises chez un professionnel).

Mairie

Agence postale communale

Tél. 04 73 69 52 54 - Fax 04 73 69 50 88
Courriel : mairie.perignat@laposte.net
www.perignat-es-allier.fr

Horaires

Lundi		14 H – 18 H
Mardi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Mercredi	9 H – 12 H	
Jeudi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Vendredi	9 H – 12 H	14 H – 18 H
Samedi	9 H – 12 H	

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.
Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 11h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus.
Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres.

Etat civil

Bienvenue

Louise SAVOIE, née le 25 octobre 2012
Sarah DELAGE, née le 2 novembre 2012
Shérine BOUCETTA, née le 21 octobre 2012
Loan MAFFI, né le 15 novembre 2012
Margaux BEAUDOUT, née le 25 novembre 2012
Alexis PACHECO, né le 7 décembre 2012
Clémence DUVAUX, née le 15 décembre 2012
Quentin DUVAUX, né le 15 décembre 2012
Camille GRENOUILLOUX, née le 27 décembre 2012
Ugo BRUN, né le 17 janvier 2013
Louane VIDAL, née le 18 janvier 2013
Chloé PÉRARD RICHARD, née le 18 janvier 2013
Sayan SOTSANE, né le 23 janvier 2013

Ils nous ont quittés

Michel FONTES, le 10 novembre 2012
Hélène DUPUY, née IOANNOU, le 11 décembre 2012
Simone FLAGEL, née SOUSTRE, le 16 décembre 2012
Michel DUFAUD, le 14 janvier 2013
Jeanne RAYMOND, née BOREL, le 24 janvier 2013
Michel MARCELIN, le 25 janvier 2013

www.perignat-es-allier.fr

Saviez-vous que vous pouvez trouver une mine d'informations sur le site de la commune ? Comme il est régulièrement tenu à jour par notre conseiller/webmaster Alain Veyssière, n'hésitez pas à le consulter !

Michel Marcelin nous a quittés. Figure incontournable du village et constructeur infatigable du monde associatif, on peut dire qu'il était un artisan du frottement social, frottement au bon sens du terme, un frottement duquel il pouvait naître une étincelle comme un feu d'artifice. A l'image de la Fête des épouvantails qu'il avait initiée et qui a marqué l'histoire du village. Accroché à une de ces étincelles, Michel a rejoint l'Ostrogolie, un des pays de la CAMONDEP, sous le regard bienveillant de tous les épouvantails de la capitale du même nom.

>>>>>>>>>>>>>>>>>>> L'édito >>>

Dans les dossiers de ce début d'année, il en est un qui mobilise beaucoup l'équipe municipale, parce qu'il aura des répercussions très importantes sur nos enfants, c'est l'aménagement de la semaine scolaire dans les écoles primaires.
Comme il s'y était engagé, le gouvernement souhaite faire passer de quatre à quatre et demi le nombre de jours où les enfants iront à l'école. Si, sur le fond, cette mesure semble réunir une large adhésion, sur la forme, sa mise en place ne semble pas prendre le même chemin.
En effet, nombreux sont les élus à réagir contre la méthode de mise en œuvre qui est bien loin de faire consensus : informations données tardivement, concertation très limitée, peu de choix offert aux collectivités, pas de pérennité annoncée sur l'accompagnement financier des communes, risque d'inégalité de traitement des élèves selon la commune où ils résident... Je ne développerai pas plus cet aspect car je ne veux pas tomber sur le même écueil et survoler un sujet qui est trop important pour être traité de la sorte.
Il n'en demeure pas moins vrai que l'objectif de donner plus de temps aux enfants pour alléger leur emploi du temps journalier ne semble pas s'appliquer à la méthode retenue pour sa mise en place. Non seulement les communes sont bousculées pour arrêter trop rapidement un choix et une décision mais, de surcroît, la concertation et l'information indispensables et primordiales pour accompagner ce type de réforme fondamentale font cruellement défaut. Pourquoi une telle précipitation ? Quelle échéance justifie de vouloir mettre en place cette réforme aussi rapidement au risque de manquer l'objectif visé ? La question de l'éducation et du rythme de vie de nos enfants n'est-elle pas suffisamment importante pour que nous y consacrions un peu plus de temps ?
Et combien d'autres sujets, à commencer par nos rythmes de vie à tous, mériteraient plus de temps d'échange, de discussion, de réflexion ?
À l'image des initiatives de toutes sortes qui veulent réfléchir à une autre utilisation du temps, tels que les «slow food*» par exemple, n'est-il pas temps de ralentir ce rythme effréné que nous subissons tous et dont l'expérience nous a montré les résultats souvent désastreux ?
Aussi, en ce début d'année, je formule le vœu que chacun de nous se pose la question de ce que nous allons faire de ce temps qui s'offre à nous en 2013 : le perdre, le prendre, le partager ? Quelle que soit la réponse, je veux conclure en souhaitant que nous ayons aussi et surtout l'occasion de passer du bon temps.
Belle et heureuse année à toutes et à tous.

Le Maire,
Jean-Pierre BUCHE

** Slow food - En opposition à fast food, privilégie l'éducation au goût et l'alimentation à base de produits locaux et de saison.*

Sommaire

2 - Mairie - Etat civil
4 - Aménagement du RD 1
5 - Maison Grenouille - BAU
6 - ADIL - SBA - Auberge du bon accueil
7 - Conseil municipaux - Voeux
8 - Jardin partagé - Route de la Roche Noire
9 - Végétalisation de l'Avenue de l'Allier
10 - Môm'en loisirs
11 - Relais Assistantes Maternelles
12 - Pot des salariés - Nuit des lumières
13 - Club Intercommunal de Gymnastique
14 - Basket
15 - Amicale Laïque - Gym/Muscu
16 - MARPA
17 - Club Arc en ciel - SIVOS
18 - Les pompiers - FNACA
19 - Déviation de Pérignat - Repas des aînés
20 - Réseau des bibliothèques Mur à la Page
21 - La bibliothèque - La Ludo'malle
22 - Interview du Major Chevalier
23 - Exposition de patchworks
24 - Concours photo - Agenda - Messes

Directeur de la publication : Jean-Pierre Buche
Rédaction et mise en page : commission communication
Tirage à 800 exemplaires
Imprimerie Decombat à Gerzat
Ce bulletin est imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Aménagement du RD 1

En 2001, ce virage de la RD 1, déjà connu hélas pour sa dangerosité, était le théâtre d'un nouvel accident, mortel cette fois. Depuis cette date, très nombreuses ont été les démarches engagées par la municipalité auprès du Conseil général pour trouver une solution permettant de remédier à ces accidents à répétition. Des études ont été conduites et de nombreuses solutions ont été avancées avant de retenir un programme qui faisait consensus.

En 2007, une première étape a consisté à céder au département une partie de la parcelle de terrain appartenant à la commune, pour la décaisser et ainsi améliorer la visibilité. Une fois cette étape franchie, il a fallu prendre en compte les contraintes budgétaires et faire inscrire la suite plus conséquente du projet dans la programmation globale du service des routes du Conseil général.

Fort heureusement, pendant cette période de cadrage, aucun sinistre aussi grave que celui de 2001 n'a été déploré. Les travaux ont été programmés pour l'automne 2012 et ils sont désormais terminés.

Très concrètement, un enrochement à l'ouest de la route a permis l'élargissement de la chaussée pour réaliser ensuite une voie centrale sur laquelle les véhicules peuvent se positionner pour tourner vers les voies perpendiculaires. Un important marquage au sol signale cette intersection et incite les usagers à plus de vigilance au droit de ce secteur aujourd'hui très fréquenté.

En effet, le développement du village sur le sud de la commune, avec notamment la salle de sport et le lotissement du Domaine du Croix, a entraîné une circulation plus importante sur la rue Sous le Torre. Même s'il ne doit pas se substituer à l'effort de civisme dont chacun doit faire preuve au volant de son véhicule, cet aménagement attendu est donc le bienvenu.

Le coût des travaux, pris en charge par le Conseil général, s'élève à 80 000 € TTC.

Point sur le foyer occupationnel de la Croix Marine

À la fin de l'année 2012, les premiers travaux de terrassement ont été réalisés. Plusieurs centaines de m³ ont ainsi été déplacés pour permettre de dégager la plate-forme d'implantation du bâtiment.

La Croix Marine a profité de la période hivernale peu favorable à la poursuite des travaux pour les suspendre momentanément en attendant les délibérations du juge du tribunal administratif, lesquelles devraient être connues dans le courant du mois de février (l'affaire ayant été jugée le 22 janvier).

Les travaux pourraient reprendre ensuite dans les meilleurs délais afin de ne pas retarder plus longtemps la réalisation de ce projet soutenu par le Conseil général et qui permettra de conforter le maillage des établissements de ce type sur le secteur du Grand Clermont.

La Maison Grenouille ...

À ce stade du chantier, la coordination est très importante et il en faut peu pour bloquer le déroulement prévu. Ainsi, la partie extérieure, située au dessus du lavoir et qui a du être créée pour permettre un accès aux personnes à mobilité réduite, a connu un retard important dans sa fabrication réalisée en atelier. Résultat, les artisans qui devaient aménager cet espace, comprenant un hall d'entrée et des toilettes, sont ralentis par ce contre- temps.

Ceci étant dit, on en est au stade des finitions : l'électricité, la plomberie et la peinture sont terminées sur le premier étage et très avancées sur le rez de place. Même si le mois de février est le plus court de l'année, gageons que ce soit le mois de l'achèvement de ce chantier attendu.

BOUTIQUE ARCHITECTURE URBANISME

BAU : en attendant le printemps...

Les permanences de la B.A.U sont suspendues momentanément pour deux raisons essentielles : d'une part l'indisponibilité des deux occupants habituels qui sont mobilisés sur un projet de réhabilitation important à Courpière dans le cadre du programme «habiter mieux» et, d'autre part, les conditions hivernales qui empêchent l´exercice d'une activité normale de bureau, les travaux d'isolation et de chauffage n'étant pas encore terminés.

Ceci étant dit, les services techniques continuent les travaux d'isolation à base de billes de liège et de laine de bois recouverts par des panneaux de fermacel. Ce procédé permet à la fois de lutter contre l'humidité (démarche nécessaire dans l'ancien magasin en partie enterrée) mais aussi et surtout d'assurer une meilleure isolation thermique de l'ensemble du bâtiment.

En effet, quels que soient le devenir et l'utilisation future de ce dernier à moyen ou long terme, ces travaux indispensables apportent une plus value indéniable au bâtiment.

«Quels sont mes droits et devoirs de locataire, de bailleur ?
Améliorer un logement, avec quelles aides ?
L'assurance dommages ouvrages est-elle obligatoire ?
Comment réduire ma facture de chauffage ?
Qu'est-ce qu'un bouquet de travaux ?
Que signifie RT 2012 ?
Quelles sont les garanties d'un Contrat de Construction de Maison Individuelle ?»
Contactez l'ADIL 63 Espace INFO-> ÉNERGIE ! Ses conseils sont totalement neutres et gratuits depuis 30 ans, grâce aux acteurs de l'habitat du Puy-de-Dôme.
Renseignements - Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand). Tous les jours : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Des permanences juridiques sont assurées dans cinq villes du département :
• AMBERT : Annexe de la Mairie - Tél. 04 73 82 07 60 (4e mercredi du mois)
• COURNON : Mairie décentralisée - 2, avenue Georges-Clémenceau
Tél. 04 73 69 90 70. Les 2e et 4e vendredis de chaque mois, de 9h à 12h.
• ISSOIRE : Centre Social de la CAF - 15, rue du Mas - Tél. 04 73 89 17 24.
Les 2e et 4e jeudis de chaque mois, de 9h à 12h.
• RIOM : Mairie annexe - 5 mail Jost Pasquier - Tél. 04 73 33 71 18.
Les 1er et 3e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h.
• THIERS : 12 rue Barante - Tél. 04 73 80 90 07 (1er et 3e vendredis / mois, 14h à 17h)

ADIL 63 / Espace INFO-> ÉNERGIE 129, avenue de la République 63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 42 30 75 - Fax : 04 73 42 30 78 - contact@adil63.org - Site : www.adil63.org

INSEE - Recensement

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economique porte à notre connaissance les chiffres de la population légale de Pérignat, tels qu'ils ressortent du nouveau recensement de la population.
La population municipale compte 1480 habitants.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Auberge du Bon accueil
Sylvie Courtial 04 73 69 51 96
26, avenue de l'Allier 63800 Pérignat/Allier

Du lundi au vendredi de 6h15 à 19h
Samedi de 8h à 19h - Dimanche de 8h à 13h
Tabac, bar, presse, jeux.
Auberge tous les midis,
Samedi et dimanche sur réservation.
Salle pour banquets (jusqu'à 100 personnes).

Suite à son déménagement dans un nouveau siège social, à Riom, le SBA a modifié les jours de collecte à compter du 7 janvier 2013 pour certaines communes, dont Pérignat-ès-Allier. Les usagers de Pérignat sont ainsi collectés :
- Une fois par semaine chaque **LUNDI pour le bac vert**
- Une fois tous les quinze jours, le **JEUDI en semaine IMPAIRE pour le bac jaune** (jeudi 17 janvier, 31 janvier...)
Vous trouverez le calendrier de collecte sur le site de la mairie ou sur celui du SBA.

Syndicat du Bois de l'Aumône - www.sba63.fr
Zone de Layat II - 63200 Riom - Tél. : 04 73 647 444 - Fax. : 04 73 647 414

Au sein du Conseil municipal

Depuis le dernier bulletin municipal, le conseil municipal s'est réuni quatre fois : le 22 octobre, le 26 novembre, le 10 décembre et le 22 janvier. Les comptes rendus intégraux de ces conseils municipaux sont consultables en mairie et sur le site de la commune. Voici quelques-unes des décisions...

Charte d'entretien des espaces publics (22/10/12)
Mise en place par la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON), cette charte demande aux communes de réduire voire de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires. Le conseil municipal a retenu le niveau d'engagement n°3 qui consiste a arrêter totalement l'utilisation de pesticides sur les espaces publics du territoire communal. Il s'agit là d'une démarche volontaire de préservation de l'environnement, notamment de la ressource en eau, essentiellement par la suppression du désherbage chimique qui était jusqu'alors réalisé, le plus souvent sur des surfaces imperméables, avec les risques que cela peut entraîner en terme de ruissellement.

Semerap - écrêtement pour fuites après compteur (26/11/12)
La loi 2011-525 du 17 mai 2011 du Code Général des collectivités territoriales prévoit un nouveau dispositif en cas de fuite d'eau située après compteur. Un décret en définit les modalités d'application :
-> «ne sont prises en compte, à ce titre, que les fuites de canalisation d'eau potable après compteur, à l'exclusion des fuites dues à des appareils ménagers et des équipements sanitaires ou de chauffage»
-> «lorsqu'un abonné bénéficie d'un écrêtement de la facture d'eau potable dans les conditions prévues, les volumes d'eau imputables aux fuites d'eau sur la canalisation après compteur n'entrent pas dans le calcul de la redevance d'assainissement».
La commune a délibéré pour que ce dispositif s'applique également aux abonnés non domestiques (collectivités, commerces, industries...).

Illuminations de Noël (26/11/12)
Elles ont été allumées la semaine du 10 décembre et éteintes la semaine du 7 janvier.
Le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Eclairage Général) a changé les modalités de calcul pour sa participation à l'éclairage de Noël.
Si l'on conservait le même matériel que l'année précédente, la cotisation aurait été doublée. La commune a donc décidé de réduire de moitié l'éclairage de ses motifs. Concours de circonstances malheureux, entre le contrôle et l'allumage, le fil lumineux d'éclairage de la façade de la mairie est tombé en panne.

Cimetière du bourg - Reprise des concessions en l'état d'abandon manifeste (26/11/12)
Pour supprimer les concessions devenues dangereuses de par leur vétusté et disposer éventuellement de nouveaux emplacements, la commune a mis en oeuvre une procédure d'abandon en 2009. Le premier procès verbal du 19 novembre 2009 a constaté l'état d'abandon de 41 concessions.
A ce jour, suite aux interventions des familles en mairie, 23 concessions restent en l'état d'abandon. Un deuxième procès verbal a donc été dressé et publié. Au terme de ce mois de procédure, la commune peut reprendre ces concessions et les remettre en service pour de nouvelles inhumations. Le conseil municipal a mandaté l'entreprise des pompes funèbres Dabrigeon pour réaliser ces reprises.
Dans le même temps, la commune lance une réflexion sur la mise en place, dans le cimetière des Combes, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

Présentation des voeux et accueil des nouveaux habitants

Samedi 5 janvier, les élus ont présenté leurs meilleurs voeux aux pérignatois et souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants. Après un film présentant la commune et un diaporama retraçant les différentes réalisations effectuées en 2012, le maire a exposé les projets en gestation pour 2013. Chacun a ensuite partagé la traditionnelle galette des rois.

Le jardin partagé de la maison des chats

Le jardin partagé est un lieu de rencontre, d'échanges et de partage… du travail de la terre, des savoirs faire et des idées, des plants à semer ou récolter. Il se situe au début de la route de la Roche Noire, en face de la nouvelle place ombragée par des tilleuls.

Dans le jardin, il y a un espace commun permettant de tenter des expériences et d'en partager les résultats, et des parcelles individuelles pour vous et votre famille ! Vous pouvez avoir un potager pour une cotisation annuelle de 10 euros. Nous pouvons fournir les outils et les graines pour démarrer. Mais vous pouvez aussi venir simplement pour vous promener, voir et/ou encourager les jardiniers…

Dans le jardin vous pourrez déposer, après avoir eu notre accord, des déchets organiques dans le composteur. Nous avons en projet la construction de châssis pour les semis, n'hésitez pas à venir faire des échanges de graines ou de plants ou à nous apporter vos surplus.

Dès le printemps, vous nous trouverez au jardin les samedis matin. Pour tous renseignements, téléphonez à la mairie de Pérignat.

A bientôt !

Par ici la bonne soupe !

La saison automnale a été conclue de belle façon ce samedi 10 novembre.

En effet, l'équipe du jardin partagé a fini sa première saison par une dégustation de soupe offerte en guise d'apéritif à l'ensemble des pérignatois.

Et quelle soupe ! Cuisinée avec amour et avec les premiers légumes produits dans le jardin de «la maison des chats», les spécialistes de l'équipe des jardiniers «partageux» ont régalé l'assistance. Une assistance qui venait en majorité du secteur car la municipalité avait profité de l'occasion pour lancer dans le même temps une invitation pour «arroser» l'achèvement des travaux de la route de la Roche Noire. En effet, cet important chantier qui a connu pas mal de vicissitudes administratives s'est enfin terminé. Le maire a d'ailleurs salué la patience dont ont fait preuve les riverains mais aussi l'investissement de tous les acteurs qui ont contribué à sa réalisation, avec une mention particulière à Michel Vivier, premier adjoint en charge de l'urbanisme et Laurent Cohadon, responsable des services techniques, qui ont suivi avec une grande assiduité tout le déroulement des travaux. Un apéritif original, fait essentiellement de soupe agrémentée d'un petit verre de vin, a donc conclu ce moment convivial. La centaine de personnes présentes (évaluation à la louche) a apparemment bien apprécié ce mélange de jardins, de soupe et d'urbanisme. Merci aux jardiniers et à très bientôt pour une nouvelle dégustation.

Végétalisation de la traversée du bourg

Les étudiants en BTS Aménagement paysager du Lycée de Marmilhat ont revu la palette de fleurissement de l'avenue de l'Allier afin de mettre en place des végétaux plus variés, pérennes et résistants en période de sécheresse. Leurs professeurs, Agnès Rouvier et Thierry Garnier, ont présenté aux élus les suggestions de ces vingt cinq étudiants.

/ Billom

Suite à leur analyse, l'avenue de l'Allier a été subdivisée en cinq séquences. Elles recevront chacune un aménagement spécifique qui prendra en compte les moyens humains et matériels de la commune. Ces aménagements devraient nécessiter un faible entretien. Les végétaux utilisés seront peu gourmands en eau, résistants, le plus libre possible et les plantes vivaces seront favorisées.

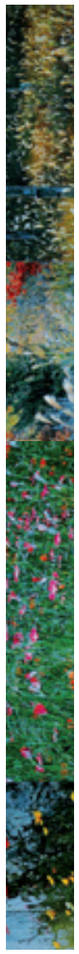

La démarche générale.

Une analyse détaillée a permis de répertorier les plantes présentes à Pérignat : des espèces horticoles (pensées, sauges, oeillets, marronniers d'Inde), des espèces indigènes (lierres, peupliers, noisetiers, érables) ou acclimatées. Certaines de ces plantes se sont plus ou moins adaptées au lieu (terrain, ensoleillement, pluviométrie...). Pour s'orienter vers une «gestion différenciée» de la commune, il est inutile de valoriser des plantes qui demandent un entretien suivi (arrosage, taille). Les massifs d'oeillets d'Inde et de pétunias demandent un entretien important en termes d'arrosage et de produits phytosanitaires. De plus, ils ne sont pas pérennes.

De plus en plus de villes importantes comme Lyon, Rennes, Lille ont décidé de mener une stratégie innovante de fleurissement des trottoirs et des pieds de mur «Planter plutôt que désherber» et «Remplacer des herbes subies par des plantes choisies». Pourquoi pas des villages comme le nôtre ? Accepter la présence d'herbe dans les lieux où elle a toujours été éradiquée et gérer celle-ci pour qu'elle ne devienne pas envahissante, tout en s'épanouissant, implique une formation de terrain. Végétaliser les espaces de «rupture» comme les pieds de mur ou la jointure avec le trottoir pourrait être réalisé facilement sans changer le sol et éviter tout simplement de devoir désherber par la suite.

L'objectif de ces propositions est de permettre aux habitants de s'approprier les espaces de proximité, de jardiner les rues du quartier, de participer à l'amélioration de leur cadre de vie, de se responsabiliser vis à vis des espaces publics, de créer du lien social entre voisins. Mais aussi de changer de regard sur «l'herbe en ville», synonyme habituel d'un manque d'entretien et de saleté. La végétalisation des façades et des pieds de murs apporterait des bénéfices comme l'attractivité pour la faune (abeilles, oiseaux), la filtration des polluants atmosphériques, l'infiltration des eaux pluviales.

Entrée Allier - Au pied de l'alignement d'érables, une végétation herbacée, de type prairie fleurie haute viendrait habiller le large trottoir en stabilisé. Un cheminement piéton pourrait être dessiné entre le champ et cet alignement, créant un espace de sécurité côté route. En référence à l'Allier et aux cultures, la palette végétale serait un mélange de plantes spontanées, dans un camaïeu de bleu et de blanc, adaptées au sol sec.

Bourg - Une fréquentation de plantes vivaces fleuries et de plantes grimpantes animerait cette séquence très minérale. Au travers des grilles d'arbres se dresserait une végétation dense et colorée. Sur les façades, les plantes grimpantes fleuries ou feuillues seraient remises à l'honneur. Des réservations sur les trottoirs, en pied de façades, pourraient accueillir les volubiles et offrir aux riverains de jardiner l'espace public. Il faudrait densifier les massifs sous le monument en associant aux buis des graminées et des plantes vivaces légères et volumineuses.

Faubourg - Un trottoir très étroit en béton se végétaliserait avec des poches de plantation pour plantes vivaces dynamiques et grimpantes : le massif en pied de maison serait planté de vivaces où les habitants pourraient participer au fleurissement.

Zone pavillonnaire - Le large trottoir en stabilisé nécessite actuellement un désherbage intensif. Il pourrait accueillir un tapis végétal varié. La végétation composée d'arbustes et de vivaces s'appuierait sur les limites de propriétés et décroîtrait progressivement jusqu'au bord de route. Une circulation piétonne se dessinerait au gré des déplacements. Les terres-pleins centraux seraient entaillés pour créer des lignes de plantation. Cette végétation viendrait réduire la trop large perspective génératrice de vitesse.

Entrée Livradois (Billom) - Une prairie fleurie couvrirait ce large espace et conserverait une bande de sécurité en bordure de route. Une circulation piétonne se dessinerait entre les tilleuls et la haie en place.

Le mercredi de Noël

Les enfants sont partis à la recherche des traditions de Noël dans le village des lutins, construit par les animateurs dans la salle polyvalente.
Ils ont partagé un repas festif et joyeux en attendant la visite du Père Noël.

Môm'en Loisirs

5, rue de la Sagne 63800 Pérignat-ès-Allier
Tel. 04 73 69 56 30 - Fax : 04 73 69 55 83
momenloisirs@orange.fr

Les passerelles

Les passerelles, c'est notre nouveau groupe de CM2 et plus : un groupe intermédiaire entre les «grands» et les «pré-ados ados». Nos objectifs pour ce groupe :
- Développer la citoyenneté
- Apprendre à vivre ensemble et accepter les différences
- Appréhender les nouvelles techniques de communication

Les enfants de ce groupe ont décidé de s'échanger un petit cadeau de l'amitié, entre eux et avec les adultes qui les entourent dans le Centre. Ils ont même demandé à Greg et Mathieu de participer, ce qu'ils ont fait avec plaisir. Les cadeaux devaient être fabriqués et non achetés. Les enfants et les adultes ont eu un grand plaisir à donner et recevoir ces petits présents : dessin, chaussures taguées, trousse personnalisée, écharpe, jeux...

Repas de Noël à la cantine

Comme chaque année les enfants ont eu droit à un repas festif pour Noël car notre but est de faire plaisir aux enfants qui mangent régulièrement à la cantine. Ce jour-là le service s'est fait à l'assiette, comme au restaurant, dans un décor de bleu et d'or.

=> Vacances d'hiver - Séjour ouvert aux 8/12 ans

Nous souhaitons découvrir la région du Livradois dans son « ensemble » (patrimoine naturel, bâti, humain) et nous aimerions en profiter pour rencontrer un groupe du même âge sur la commune d'Ambert. Pour plus d'information, merci de contacter le centre de loisirs.

Tarifs - Péri-scolaire 2013

Quotient familial*	Temps méridien	repas	Matin ou soir	Matin + soir
0-500	1,39 €	2,50 €	1,50 €	2,00 €
501à 700	1,39 €	2,50 €	1,80 €	2,50 €
701 à 1000	1,49 €	2,60 €	2,10 €	2,80 €
1001 à 1200	1,49 €	2,60 €	2,50 €	3,30 €
1201 à 1450	1,49 €	2,70 €	2,90 €	3,80 €
1451 à 1700	1,59 €	2,80 €	3,30 €	4,30 €
1701 et plus	1,59 €	3,00 €	3,90 €	4,90 €

**Quotient familial : prendre le 1/12 ème des revenu imposables, ajouter les prestations mensuelles, diviser ce total par le nombre de parts*

Tarifs - Extra-scolaire 2013

Quotient familial*	Communes conventionnées				Communes non conventionnées			
	Journée avec repas	journée sans repas	demi journée avec repas	demi journée sans repas	journée avec repas	journée sans repas	demi journée avec repas	demi journée sans repas
0-500	7,00 €	4,00 €	6,50 €	3,50 €	7,00 €	4,00 €	7,00 €	4,00 €
501à 700	9,00 €	6,00 €	8,00 €	5,00 €	13,00 €	10,00 €	9,50 €	6,50 €
701 à 1000	12,50 €	9,50 €	10,00 €	7,00 €	15,50 €	12,50 €	11,50 €	8,50 €
1001 à 1200	14,00 €	11,00 €	11,00 €	8,00 €	17,00 €	14,00 €	12,50 €	9,50 €
1201 à 1450	15,00 €	12,00 €	12,00 €	9,00 €	18,00 €	15,00 €	13,50 €	10,50 €
1451 à 1700	16,00 €	13,00 €	13,00 €	10,00 €	19,00 €	16,00 €	14,50 €	11,50 €
1701 et plus	17,00 €	14,00 €	14,00 €	11,00 €	20,00 €	17,00 €	15,50 €	12,50 €

Communes conventionnées : Pérignat/Allier, Saint-Bonnet, Mirefleurs
Une majoration forfaitaire de 3 € est appliquée pour toutes les sorties

Relais Assistantes Maternelles

3, rue Porte du vent 63111 Dallet
04 73 68 88 61 - ram@muresallier.com

En ce mois de février 2013, 14 assistantes maternelles exercent à Pérignat-ès-Allier ouvrant ainsi 37 places d'accueil. L'ensemble du territoire de Mur-ès-Allier compte 81 assistantes maternelles agréées indépendantes.

Permanences

3ème vendredi du mois, mairie de Pérignat, 15h à 18h sur RV.
Cette permanence s'adresse aux familles, aux assistantes maternelles et employées familiales. Elle permet de s'inscrire aux ateliers d'éveil et matinées récréatives ou de s'informer sur les aspects juridiques de la relation employeur particulier / assistante maternelle ou employée familiale.

Ateliers d'éveil itinérants

Pour les enfants non scolarisés.
A Pérignat-ès-Allier, ces ateliers se déroulent dans la salle polyvalente, des plannings sont à votre disposition à la mairie et à la bibliothèque, pour connaître les dates. Une inscription préalable est nécessaire.

Matinée récréative

A l'occasion de la journée nationale des assistantes maternelles, une « Matinée portes ouvertes aux livres » a eu lieu le lundi 19 novembre 2012. Cette matinée animée par les bibliothécaires de Mur-ès-Allier, proposait plusieurs espaces de lecture : individuelle (bambin bouquine), en groupe : contes, «histoires à dormir debout», kamishibaï «petit théâtre de papier», histoires traduites en langue des signes. Les enfants non scolarisés accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents et également les 70 enfants de l'école maternelle RPI Pérignat-ès-Allier / St-Bonnet-lès-Allier ont écouté avec attention les histoires.

Langue des signes

Ponctuellement, Nathalie Schlegel formatrice en langue des signes vient traduire des histoires au RAM.
Prochaines dates : le **vendredi 8 février** et le **vendredi 15 février**, à Chauriat sur inscriptions.

Matinées récréatives et spectacles

Premier semestre 2013

¤ Matinées «déguisement et crêpes»
à Chauriat (Salle d'activités du RAM) : les **mardi 19**, **mercredi 20** et **vendredi 21 février** 2013, sur inscriptions.

¤ La ludothèque itinérante
« La Ludo », salle polyvalente de Pérignat-ès-Allier, le **vendredi 19 avril** 2013, sur inscriptions.

¤ Spectacle « Un nuage sur terre » le **mercredi 29 mai** dans le cadre du Festival des Brindilles, le Maison du temps libre, sur 2 horaires et sur inscriptions.

¤ Spectacle «Sable doux»
Le **jeudi 4 juillet**, salle des fêtes de Chauriat, sur deux horaires et sur inscriptions

Vous trouverez le planning des ateliers d'éveil du RAM, dans la salle d'activité du RAM, 22, rue du foyer à Chauriat, et dans les 5 bibliothèques et mairies de Mur-ès-Allier.
Contact : Geneviève Rougier au 04 73 68 88 61 ou ram@muresallier.com

Le pot des salariés

Jeudi 20 décembre, la municipalité a réuni les agents des services techniques et administratifs de la mairie, le personnel de la MARPA, de Môm'en loisirs, ainsi que les agents des écoles, pour la traditionnelle réception de fin d'année.

La nuit des lumières

Alors que les lumières se reflétaient dans les yeux des enfants à l'approche de Noël, la commission extra municipale culture organisait sa 11e Nuit des lumières sur la commune.

Au long de leur balade, les plus petits se sont arrêtés à la MARPA, ont écouté un conte à la maison des chats et admiré les jeux de lumières mis en scène par l'équipe du jardin partagé. Dans l'église, les enfants ont savouré les papillotes offertes en admirant la crèche. Et sur la place, ils ont découvert le Père Noël et savouré un chocolat chaud… Merci à tous pour cette animation !

Gymnastique Retour à la salle d'entraînement en janvier 2013 !

Depuis son ouverture en 2008, l'espace de gymnastique de la salle omnisport a vu quelques changements s'opérer. Les cotisations de ses membres et les subventions ont permis au club d'acheter du matériel de gym et trampo adapté et conforme aux normes de sécurité. La commune ayant eu un partenariat avec l'équipementier Nouansport pour équiper la salle, le choix des couleurs jaune et bleu de cette entreprise a été imposé au départ mais volontiers gardé par l'association. Chaque investissement fait dans du matériel neuf a fait la joie des sportifs et sportives à leur arrivée dans la salle, et facilite le travail des entraîneurs bénévoles. Le club ne cesse de grimper plus haut sur les marches des podiums depuis quelques années, et nous sommes tous conscients que cela est, aussi, dû à nos agréables conditions d'entraînement.

Un samedi matin au CIG Mur es Allier…

Chaque samedi de 9h30 à 10h15, des enfants âgés de 2 ans viennent se défouler. Encadrés par Roselyne et Fabienne, les « Minis Acrobates » se retrouvent autour d'ateliers et jeux de motricité. Les deux monitrices expérimentées sont heureuses de partager ces moments d'activité avec des enfants dégourdis et affectueux ne cessant de progresser.

Ensuite de 10h à 11h puis de 11h15 à 12h15, deux groupes d'enfants âgés de 3 à 6 ans se succèdent. Encadrés par Audrey (Diplômée « Petits gym » UFOLEP), Nathalie, Sophie, Mélanie, Audrey et Ludivine, les « Petits acrobates » au nombre de 20 à 30, par groupe, investissent les lieux dans le but de s'amuser, grimper, sauter, se balancer, jouer, se retrouver… Bref : se défouler ! C'est tout juste s'ils nous ont laissé le temps de les photographier !

Beaucoup d'absents sur ces photos, que voulez-vous ? On ne peut pas être à 100% tout le temps ! Une prochaine fois… Désolés.

Une journée « Acrobates » sera organisée le mercredi 1er mai. Les enfants pourront profiter d'installations exceptionnelles : toboggans, parcours, trampolines de toutes tailles, moments de jeux collectifs, et cela sous la vigilance d'un grand nombre d'encadrants. Plus d'infos prochainement !

Dès maintenant, réservez votre soirée du <u>vendredi 28 juin</u> pour assister à la fête de fin d'année du CIG Mur es Allier, à la salle omnisport de Pérignat. Toutes les équipes gym et trampo, mais aussi les groupes d'acrobates seront ravis de présenter démonstrations et chorégraphies dans leur spécialité. Convivialité, humour, émotions, frissons vous attendent lors de ce spectacle (Entrée gratuite). Toutes les infos sur le club : dates, lieux, photos et résultats des compétitions, les vidéos des stages vacances, les différentes publications… Tout, tout, tout, vous saurez tout sur la page facebook « Club Intercommunal de Gymnastique et Trampoline de Mur es Allier ».

Basket

L'ALP Basket progresse

Tout d'abord, merci aux partenaires et à vous qui avez soutenu le nouveau calendrier. Merci aussi de retenir la date du 8 juin 2013 pour la « Fête du basket».

Babys - Les douze petits découvrent leur nouveau sport grâce à Tiffany.

Les babys

Mini-poussins - 24 comme la saison passée qui progressent rapidement grâce à Jessica et Mélanie. Premier parcours correct, la deuxième phase permettra de mieux les juger.

U11F (Poussins) - Enfin une équipe féminine dans cette catégorie. Elles trouveront un groupe mieux adapté à leur niveau et pourront ainsi exprimer leur « basket », Ophélie veille et les aide.

U11M - Première partie prometteuse pour les jeunes. Nous jugerons mieux dans le prochain tableau le résultat du travail effectué par Jessica.

U13 (Benjamins) - Les blessures ne les ont pas épargnés durant ce brassage. Finissant deuxième de leur poule, ils auront bien mérité le droit d'accéder au niveau deux régional : un beau challenge à la clé pour Jessica et sa bande.

Un généreux donateur soutient les U13 (benjamins)

U18 - Il fallait bien qu'elles soient douze pour affronter cette première partie, handicapée par de nombreuses blessures. Deuxième ex-aequo au final, elles s'ouvrent aussi un magnifique challenge : la conquête du titre départemental. Marie-Noëlle et Jessica ont les cartes en main pour réaliser l'objectif.

DF3 - Groupe très sympathique qui a pour ambition « le plaisir de se faire plaisir ». Alex va durant la deuxième partie les faire goûter à la victoire.

DF2 - Dans le prolongement de leur montée la saison précédente et toujours dans le coup, les filles occupent une belle deuxième place ex aequo. Avec son groupe, Marie-Noëlle commence à viser plus haut.

Senior F 2/3

L'école de basket

RF1 - Les nouvelles recrues se sont bien intégrées dans le groupe, Thierry peut y travailler sérieusement. A mi-parcours une seule défaite au compteur et une belle deuxième place aujourd'hui. La montée est toujours possible mais rien n'est facile, une bagarre de chaque instant les attend.

SM2/SM3 - Deux équipes au coude à coude dans leur poule respective à la quatrième place. Le souhait du club : « la montée ». Qui remportera le challenge en fin de saison, Steven ou Franck et Greg ?

RM1 - François doit compenser les départs (professionnels) de certains éléments, non remplacés. Bon début de championnat, mais l'équipe semble s'émousser en arrivant à la trêve. La « montée » semble difficile maintenant, mais les garçons ont du caractère et sauront rebondir.

La ligue d'Auvergne du sport adapté avec l'A.L.P Basket

Samedi 1er décembre, l'A.L.Pérignat basket s'est vue confier l'organisation d'un stage/tournoi par la ligue d'Auvergne du sport adapté, en partenariat avec le Conseil Général. Stéphane, éducateur spécialisé à la ligue en a eu la responsabilité.

Les intempéries ont perturbé quelque peu la venue des participants. 50 % étaient présents mais il n'était pas question de prendre de risque sur les routes. Après un café de bienvenue, différents ateliers «basket» ont permis de peaufiner leur connaissance de ce sport. Puis pause d'une heure pour le repas tiré du sac. Le tournoi 3x3 s'est déroulé l'après-midi et chaque groupe a donné le meilleur de lui-même. Un goûter offert par l'A.L.Pérignat a clôturé cette belle journée conviviale et riche d'enseignement.

Notons que l'A.L.P. a renouvelé son partenariat avec l'I.M.E. de Theix pour cette saison, les mardis de 17h15 à 18h15, avec Stéphane comme encadrant. Merci à Karine (club de tennis) de nous avoir laissé ce créneau.

L'Amicale Laïque

Un 24e Trivial Enchères réussi

Le Trivial Enchères de l'Amicale s'est déroulé le samedi 1er décembre dernier. Et cette 24ème édition n'a pas dérogé à la tradition qui fait son succès depuis 1989 et qui en fait un événement singulier et apprécié de toutes les générations. Ainsi, elle a attiré près de 150 participants, âgés de 15 à 75 ans.

Rappelons en le principe du jeu. Des équipes de 6 à 10 joueurs sont formées et participent à un jeu de questions-réponses dans le même style que le célèbre jeu de plateau le «Trivial Pursuit». Les points récoltés permettent ensuite d'enchérir sur des lots et de récupérer des cadeaux. Le but n'est pas de désigner le plus savant de la soirée, mais de jouer, dans la convivialité et la bonne humeur, avec ses amis ou en famille pour acquérir un capital point et participer à la mise aux enchères. Et des surprises attendent les heureux vainqueurs. Bien entendu, les chouquettes et les boissons accompagnent les joueurs tout au long de la soirée. L'Amicale laïque remercie particulièrement les jeunes bénévoles qui ont assuré la distribution durant la soirée.

Deux représentations théâtrales

Comme chaque année, l'Amicale laïque reçoit des troupes locales de théâtre à la salle polyvalente.

Le premier rendez-vous est fixé le samedi 16 février à 20h30 pour la représentation **«C'est le moment !»**, une comédie en 4 actes interprétée par la troupe du Foyer rural des Ancizes et écrite par son metteur en scène, Christian Rossignol. La réputation de cette troupe amateur, qui s'était déjà produite à Pérignat en 2010, a depuis bien longtemps dépassé les limites des Combrailles. La pièce a notamment été jouée à la Baie des singes à Cournon au printemps 2012 et tournera cet hiver 2013 dans toute l'Auvergne. Pour les Pérignatois qui souhaitent voir un spectacle humoristique de qualité, tout près de chez eux, c'est le moment de sortir !

Le second rendez-vous aura lieu le samedi 16 mars à 20h30 pour la représentation **«Le mari de maman»**, une comédie écrite par Paule Merle et interprétée par la troupe «Amis en scène» du Foyer rural de Mirefleurs. Nos voisins et amis de Mirefleurs présenteront d'ailleurs à Pérignat la «première» de la pièce, avec, sur scène, de jeunes comédiens pérignatois.

Premier Loto de Récré'actions le 17 février

Rappelons que le premier Loto organisé par Récré'actions aura lieu le dimanche 17 février après-midi. De nombreux lots sont à gagner. La dynamique équipe de Récré'actions attend une très bonne participation, en particulier de la part des familles des enfants des écoles. N'oublions pas que la recette de l'événement servira à aider la coopérative scolaire du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Nous contacter Email : amicalelaiqueperignat@yahoo.fr ou page Facebook «Amicale laïque de Pérignat»

Gym - Muscu

La section Fitness de l'ALP a organisé son premier stage de Zumba le 27 octobre dernier. Cette nouvelle discipline, qui unit danse et fitness est très convoitée en France mais également en Auvergne cette année. Nous avons donc décidé de tester l'engouement des Pérignatois et des habitants des communes avoisinantes pour cette activité en vogue.

C'est à la salle polyvalente et pendant 1h30, que nous avons suivi le rythme de Marie Montcriol, notre professeur du jour, qui nous a fait danser, bouger et bien entendu brûler des calories au rythme de musiques entraînantes.

Parmi la cinquantaine de participants, c'était pour certains une première séance découverte et pour d'autres simplement l'occasion de venir pratiquer par plaisir. Et quoi qu'il en soit, tous ont semblé satisfaits !

La réussite de ce stage nous a conduits à mettre en place un cours hebdomadaire de zumba. Il a lieu chaque mercredi soir de 21h00 à 21h45 à la salle polyvalente. Il est bien entendu encore possible de nous rejoindre… Enfin, deux autres stages sont également planifiés : les 2 février et 13 avril 2013.

Contact : Valérie Jacquet 06 99 87 13 39

La MARPA

Maison d'accueil rural pour personnes âgées

Noël à la MARPA

Le 19 décembre

La chorale a accueilli les invités avec plusieurs chansons populaires et entraînantes. Une chanson en patois corrézien « Digue Yoyette » a également été interprétée ! La participation active des bénévoles et du personnel a contribué au bon déroulement de cette journée, appréciée de tous.

En toute solidarité

Le 4 octobre

A l'occasion de la semaine de la solidarité, des employés de la Caisse d' Epargne sont venus passer toute la journée à la MARPA, en apportant non seulement des moyens humains mais aussi des moyens matériels comme ce tapis de jeu. Un thème a guidé cette journée, «Les Olympiades de Grèce», avec un parcours, des énigmes et des épreuves par équipes unissant résidents et bénévoles.
Une journée remplie de rires et d 'émotions !

« Challenge »

En juillet

Des petites épreuves ont été organisées et les résidents ont été récompensés. Cette animation a été organisée par Ouardia (stagiaire en animation).

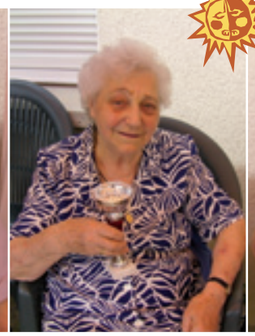

Merci au personnel !

En cette période perturbée par l'absence du directeur pour raison de santé, l'équipe a fait preuve d'efficacité et a tout mis en oeuvre pour garantir le bon fonctionnement de la MARPA.

Le club Arc en ciel

Le 13 décembre, le club Arc en ciel a organisé son repas de Noël. 24 adhérents y participaient et tous ont pu apprécier un succulent repas, servi le midi, à la place du traditionnel goûter de 16 heures. Tous étaient ravis de cette formule, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. A cette occasion, nous avons salué la présence de trois nouvelles adhérentes qui sont venues grossir les rangs du club : Mme Jeannine Dorin, Mme Josette Pallé et Mme Janine Porte. Encore un grand merci à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour la réussite de cette journée.
L'assemblée générale s'est tenue le mardi 29 janvier à 10h30 dans les locaux du club.

Le SIVOS

Le SIVOS, Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale, de la région de Billom, est un organisme public d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Il dessert actuellement 25 communes adhérentes dont Pérignat-ès-Allier.

LE SIVOS PROPOSE 3 TYPES DE PRESTATIONS

• **Le Service de Soins Infirmiers à Domicile** - Le SSIAD dispense aux personnes âgées, assurées sociales et bénéficiant d'une prescription médicale, des soins quotidiens d'hygiène générale. Ces soins sont effectués par des aides-soignantes placées sous l'autorité et la responsabilité de deux infirmières coordinatrices. Le SSIAD n'assure pas directement les soins infirmiers mais ces prestations peuvent être incluses dans la prise en charge, avec recours à un(e) infirmier(e) libéral(e) ayant passé convention avec le SSIAD. La mise en place de ces soins favorise le maintien à domicile et permet d'éviter ou de retarder une hospitalisation ou un placement en institution.

• **Le Service de Portage de Repas à domicile** - Le PRD propose aux personnes âgées en perte d'autonomie et aux personnes atteintes d'un handicap de livrer leur repas à domicile, en liaison froide et 7 jours sur 7; le repas du dimanche étant livré le samedi. Une société prestataire assure la préparation des repas pour le compte du SIVOS et propose des régimes alimentaires adaptés.
Ce service est composé de 3 livreurs répartis sur deux tournées, et de deux administratifs coordinateurs.

• **Le Service d'Aide à Domicile prestataire** - Le SAD fournit une aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie courante (entretien du logement, repassage, préparation et aide aux repas, courses, aide à la marche…) destinée aux personnes âgées retraitées et/ou à mobilité réduite, ainsi qu'une aide ponctuelle aux familles en difficultés dues à la maternité, maladie, hospitalisation… Un service d'aide à domicile mandataire peut vous être proposé par le biais de l'Association de Services à la Personne (ASP): le SIVOS l'héberge dans ses locaux et met du personnel à sa disposition. L'ASP gère la partie administrative (contrats de travail, bulletins de paie, déclaration URSSAF…) pour les personnes qui emploient des aides à domicile car leur caisse de retraite ne prend pas en charge cette activité ou qui souhaitent être employeurs. La gestion des intervenantes et de leurs plannings est effectuée par le SAD.
Proche de ses bénéficiaires et afin de toujours mieux les satisfaire, le SIVOS de la région de Billom s'engage dans une démarche Qualité avec un souci constant d'amélioration de ses prestations effectuées par du personnel formé en permanence.

CONTACT ET MISE EN PLACE

Le SIVOS établit votre dossier de prise en charge auprès des caisses de retraite, de la caisse d'allocations familiales, de la caisse primaire d'assurance maladie et du Conseil général du Puy-de-Dôme pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie). Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous vous rendrons visite.
Pour tous les services, pour tout renseignement et toute demande de mise en place, contacter le SIVOS.
Les bureaux sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00. En dehors de ces horaires, laisser un message sur le répondeur. Tél. 04.73.68.56.04
Fax 04.73.68.59.04
Mail : sivosregionbillom@wanadoo.fr
Adresse : 35 avenue de la Gare - B.P. 8 - 63160 BILLOM
Site internet : http//www.sivosbillom.fr

Créer du lien

Les sapeurs pompiers

2012 est déjà derrière nous depuis quelques semaines, 2013 est bien commencé, aussi en ce début d'année, les Sapeurs-pompiers du Centre de Première Intervention de Mezel (regroupant les communes de Dallet, Mezel, St Bonnet et Pérignat) vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Fin 2012, comme le veut la tradition, nous vous avons proposé nos traditionnels calendriers. Comme toujours, vous nous avez réservé le meilleur accueil. Soyez-en remerciés.

C'est grâce aux 24 volontaires, hommes et femmes qui composent le Centre et qui s'efforcent tout au long de l'année, par le biais d'astreintes et de disponibilités, d'accomplir cette mission de service public que nous pouvons répondre aux demandes d'interventions qui nous sont demandées, aussi bien de jour que de nuit (200 interventions / an).

Bien sûr, pour être Sapeur-pompier il faut de la disponibilité, mais il faut aussi de la volonté comme pour participer à toute activité, qu'elle soit sportive, associative ou autre. Si vous aussi vous avez cette volonté d'aider les autres, venez nous rencontrer, nous vous expliquerons notre fonctionnement et, peut-être que la disponibilité demandée ne sera pas aussi importante que vous le pensez…

Bonne et heureuse année à tous.

Major Christian Buffier, Responsable de Centre
19, lotissement les Pradeaux 63800 Pérignat-ès-Allier
Tél. 06 81 32 68 03

La FNACA

Le comité FNACA de Pérignat a tenu son assemblée générale le 11 janvier sous la présidence de Georges Petit, et en présence de René Gravière, président départemental, et Jean-Pierre Buche, maire et conseiller général.

La prise de parole du président départemental a permis d'évoquer l'officialisation du 19 mars comme date officielle du Cessez-le-feu en Algérie, la retraite du combattant et l'importance de participer aux cérémonies du 19 mars à Clermont-Ferrand.

A l'issue de cette assemblée, les épouses sont venues partager la galette des rois offerte par le comité dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ordre du jour
Rapport moral
Rapport financier (en équilibre, voté à l'unanimité)
Organisation des cérémonies du 19 Mars
Renouvellement du bureau (inchangé)
Questions diverses

Composition du bureau (*effectif de 34 adhérents*) :
Président : Georges Petit
Vice-président : Gaston Pature
Secrétaire : Norbert Brun
Secrétaire adjoint : Jacques Chappe
Trésorier : Jean Bos
Porte drapeau : Jean Bos
Membres du bureau : Roger Migne, Jean Pourcher, Elie Sabatier, Jean-Pierre Laffon

« Déviation de Pérignat »

Le 26 novembre 2012, nous avons mené une petite action symbolique pour faire venir la presse (La Montagne et Clermont 1ère) afin de montrer notre mécontentement et dénoncer la manque de précision et d'incohérence du dossier de notre déviation, déposé par le Conseil général auprès de monsieur le Préfet. Les têtes pensantes et les décideurs du Conseil général doivent se réunir avec le Préfet en début d'année avec, espérons le, un dossier remanié.

En souhaitant que le Conseil général et la Direction Départementale du Territoire (DDT) travaillent d'un commun accord comme ils l'ont fait pour le projet de train à crémaillère du Puy-de-Dôme qui a rapidement vu le jour (paraissant plus important que notre déviation qui éviterait pollution, bruit et insécurité). Pour notre association, il est très important que la déviation soit inscrite en 2013, car elle risquerait encore d'être repoussée avec les élections de 2014. Si ce projet n'est pas acté, nous appellerons tous les habitants de Pérignat intéressés par la déviation à venir participer avec nous à une grande manifestation. Nous montrerons aux dirigeants du Conseil général que nous en avons assez d'être pris pour «des iroquois». Mais nous savons qu'ils pensent à nous au moment des élections et pour payer les impôts.

Restons mobilisés en espérant beaucoup de solidarité de la part des habitants pour retrouver sécurité, calme et moins de pollution dans notre village. *Rodolphe Lacroix*

Le Don du Sang

En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang, le CCAS de Pérignat organise deux collectes de sang chaque année. Vendredi 14 décembre, l'EFS a recensé 26 donneurs dont 4 nouveaux. Prochain rendez-vous le **vendredi 7 juin, de 16h à 19h à la salle des mariages de Pérignat. Merci de venir nombreux !**

Le Repas des Aînés

Les aînés pérignatois de plus de 65 ans ont été cordialement invités au repas offert par le CCAS ce **dimanche 20 janvier 2013.** A la suite du repas très apprécié concocté par Jean-Claude et Marie-Claude, l'orchestre de Georges et Nadine Mikaleff a assuré l'animation musette. Un colis sera distribué aux personnes de plus de 75 ans n'ayant pu participer au repas.

Retrouvez toutes nos animations et nos nouveautés sur notre site, dans vos bibliothèques et à la Communauté de Communes de Mur-ès-Allier.

Contact : Sophie Simonini, coordonnatrice du réseau des bibliothèques
Communauté de communes de Mur-ès-Allier
3, rue Porte du vent - 63 111 Dallet
Tél : 04 73 83 59 54 sophie@muresallier.com

Mur à la Page est le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes de Mur-ès-Allier. Il réunit les bibliothèques de Dallet, Chauriat, Mezel, Pérignat-ès-Allier et Saint-Bonnet-Lès-Allier. Créé en 2012, ce réseau a permis l'informatisation de toutes les bibliothèques et la création d'un catalogue en ligne accessible à tous : http://mur-a-la-page.reseaubibli.fr
Vous trouverez sur ce site tous les livres disponibles dans les bibliothèques de votre territoire ainsi que toutes les animations du réseau et des bibliothèques.
Car Mur à la Page, c'est aussi de nombreuses animations autour du dispositif Bambin Bouquine (en direction des bébés lecteurs), des manifestations thématiques (mangas, voyage…) et aussi des actions pour promouvoir la lecture dans les écoles du territoire avec le Prix KATULU, prix de littérature jeunesse mis en place cette année.

Culture Manga

Un film de Isao Takahata - *Le tombeau des Lucioles*
Japon, été 1945. Après le bombardement de Kobé, Seita, un adolescent de quatorze ans et sa petite soeur de quatre ans, Setsuko, orphelins, se réfugient dans un bunker désaffecté en pleine campagne et vivent des jours heureux illuminés par la présence de milliers de lucioles. Mais bientôt la nourriture commence cruellement à manquer.
Dimanche 14 avril *à 17h30 salle polyvalente de Mezel. Entrée gratuite.*

Dans les locaux de la mairie de Chauriat :
Atelier d'initiation au dessin Manga avec Rémi Saladin : samedi 13 avril à 14h, atelier gratuit dans la limite des places disponibles, inscription indispensable auprès de Sophie Simonini 04-73-83-59-54.
Conférence-débat de Julie Houillon, libraire de Momie Mangas Clermont : Histoire du Manga et son marché actuel samedi 13 avril à 17h.
Rencontre avec les dessinateurs et scénaristes du manga City Hall : Rémi Guérin et Guillaume Lapeyre dédicaceront leur manga et partageront leur expérience avec les lecteurs. Samedi 13 avril à partir de 15h30.
Atelier de peinture chinoise (Amicale laïque de Mezel) ouvert à tous à partir de 14h
Exposition Nausicaä de Miyasaki durant tout le mois d'avril dans les locaux de la mairie de Chauriat.
Renseignements : Sophie Simonini au 04-73-83-59-54
Partenaires : Momie Manga Clermont, Conseil général, Editions Glénat, Communauté de communes de Mur-ès-Allier, Mur à la Page, Médiathèque départementale 63.

La Bibliothèque de Pérignat

LECTURE PUBLIQUE DE TEXTES CONTRE LA PEINE DE MORT
«Ils ont écrit sur le Thalion et la Louison»

Dans une salle magnifiée par les créations de patchwork de Catherine Marsat, la bibliothèque a accueilli le groupe de lecture *Au Fil des livres*, venu de Cournon pour une soirée placée sous le signe de l'émotion.
L'année 2011 marquant le trentième anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, le choix de cette soirée a porté sur une lecture de textes poignants : guillotine, lynchage, règles à respecter pour la lapidation dans le code pénal iranien, texte sur l'injection léthale, jusqu'à l'abolition de la peine de mort en France.
Accompagnées d'une violoncelliste, chaque texte étant séparé d'un court intermède musical, les huit lectrices de l'association ont partagé avec les auditeurs des passages d'écrits, lettres, discours et témoignages sous le titre : «Ils ont écrit sur le Thalion et la Louison».
Une heure trente d'extraits de textes d'Albert Camus, Marcus Duery, Jean Genet ou, beaucoup plus loin, de Diodote, et le premier débat parlementaire connu sur la peine de mort.

La Ludo'malle débarque à Pérignat !

Trois questions à notre bibliothécaire, Gilles Durif

Qu'est ce que la Ludo'malle ?
La médiathèque départementale a constitué une malle composée de vingt jeux différents, pour tous publics et sélectionnés en fonction de leur originalité et de leurs qualités ludiques. J'ai suivi une formation de deux jours sur cet outil et je souhaiterais que les pérignatois puissent également découvrir cet univers ludique.
De façon générale, quel est l'intérêt du jeu ?
En plus d'être créateur de liens, le jeu constitue un objet culturel à part entière et la production abondante témoigne de la vitalité et de l'attrait de ce domaine. Le jeu fait souvent appel à un univers commun et familier. Il rassemble ainsi toutes les générations autour d'un moment de partage et de bonne humeur.

Quelles sont les animations prévues ?
La médiathèque nous prête cette Ludo'malle pour un mois et la bibliothèque proposera les animations suivantes, avec entrée libre :

=> «après-midis jeux», à la salle des mariages :
- Mardi 19 mars de 14h à 16h pour les aînés du village
- Mercredi 27 mars de 14h à 16h pour les enfants
- Jeudi 4 avril de 14h à 16h pour les pérignatois

=> «après-midi jeux», à la salle polyvalente :
- Dimanche 7 avril de 14h à 17h pour tous les habitants

Si vous avez des jeux, différents, insolites, d'ailleurs, vous pourrez les amener en vue de les faire découvrir.

=> exposition en bibliothèque et au secrétariat de mairie

7, place Onslow - 04 73 62 03 77
06 84 33 99 60
biblio.perignat.sur.allier@gmail.com
Prêt de romans, documentaires, revues, BD, CD Rom, DVD

Ouvert au public :		
	Mardi	16h - 19h
	Mercredi	10h - 12h
	Jeudi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30

GENDARMERIE

Interview du Major Thierry Chevalier

Le Major Thierry Chevalier commande la communauté de brigades (Cob) de Billom, Vertaizon et Saint-Dier d'Auvergne. Depuis plus de quatre ans, il favorise la prévention pour les 25 500 habitants et les 31 communes dont il a la charge. Il a très cordialement répondu à nos questions...

Quels sont les chiffres de la délinquance à Pérignat ?

A ce jour, je ne suis pas en mesure de pouvoir vous les communiquer officiellement. Toutefois, sachez qu'ils sont favorables pour votre commune. Crimes et délits accusent une baisse de l'ordre de 30 %. La délinquance est bien inférieure à la moyenne nationale par habitants. Les cambriolages ont certes augmenté par rapport à 2011 mais sont de moitié en comparaison de 2010. Dans cambriolages nous englobons aussi bien les résidences principales, secondaires, chantiers que commerces et autres bâtiments ainsi que leurs tentatives. Nous ne sommes pas en zone rouge.

Quel est l'impact de l'extinction d'éclairage public sur la délinquance ?

Nous avons suivi avec grande attention votre innovation en matière de coupure de l'éclairage nocturne fin 2010. Pérignat est devenue la commune test pour nous. La fluctuation de la délinquance et même des petites incivilités a été suivie de très près depuis et comparée aux années antérieures.

Le nombre d'interventions sur ce secteur s'est bien amoindri. Parallèlement à la baisse des délits, je suis en mesure de vous confirmer une chute des nuisances. Graffitis, destructions ou dégradations gratuites, nuisances sonores se raréfient en nocturne. Le délinquant ne se sent pas en sécurité lorsqu'il est dans l'obscurité lui non plus, il risque de se faire surprendre. Les groupes qui commettaient quelques exactions en soirée désertent également les lieux, à la recherche de zones éclairées.

La crainte de la population porte surtout sur les cambriolages, qu'en est-il de ces actes ?

Depuis deux ans environ, un nouveau phénomène de cambriolages des habitations est apparu. Ces derniers se déroulent de jour, entre 9h00 et 17h00. L'or est le principal produit convoité. Ces violations de propriété sont commises en l'absence de leur propriétaire. Les délinquants agissent souvent à deux et opèrent en moins de cinq minutes. Ils fracturent une porte ou une fenêtre et visitent chambre et salle de bain. Ces pièces sont les lieux où sont généralement entreposés les bijoux. C'est une habitude à modifier. Il n'y a jamais eu de violence commise lors de ces méfaits, toujours pratiqués en l'absence des propriétaires.

Comment s'en protéger ?

Difficile de conseiller des solutions contre les vols. La bonne vieille alarme avec sirène donne toujours de bons résultats. Le chien de garde remplit encore sa mission. Mais la prévention humaine reste le meilleur atout. D'une

part, celle que nous assurons : nombreux passages et à des heures toujours différentes, messages d'informations auprès des particuliers et commerces via internet. D'autre part, celle que peut apporter la population qui pourrait, en se développant, devenir la meilleure frappe. Les cambriolages n'ont pas lieu au hasard. Des repérages sont effectués préalablement, tant pour observer les habitudes des occupants que pour la recherche d'au moins deux voies de fuite au cas où. En ce sens, les habitants doivent s'inquiéter et signaler les rôdeurs suspects, ne pas hésiter à relever les immatriculations. De plus, si les malfaiteurs se sentent observés lors de leurs repérages, ils ne prendront pas le risque de revenir.

Les zones pavillonnaires sont-elles sensibles aux cambriolages ?

En journée, les lotissements se vident car les habitants partent travailler en ville. Nous devons pallier à ce fait en exerçant une présence plus soutenue pendant cette période. Il est à savoir qu'il y a en permanence, de jour comme de nuit, une équipe de gendarmes sur route qui ne gère que les interventions. Les autres équipes s'affairent de la prévention ou des enquêtes mais sont prêtes à renforcer le premier système. Un nouveau système informatique géolocalise nos patrouilles sur une carte, nous permettant de faire intervenir la plus proche en premier jet. Les délais d'intervention se réduisent.

Les prélèvements d'ADN et d'empreintes se systématisent et les capacités du laboratoire d'analyse de la gendarmerie montent en puissance. Les résultats positifs augmentent de façon significative. Attention, si vous êtes victimes d'un cambriolage, ne «polluez pas la zone de délinquance», évitez de toucher tout ce qui a pu l'être par les malfrats !

N'hésitez pas à photographier vos biens précieux. Il y a trop de bijoux découverts chez des receleurs qui ne peuvent être restitués par manque d'identification du propriétaire légal. Les photographies jointes aux dossiers de cambriolages sont l'atout essentiel pour les retours.

Vous a t'on signalé l'arrachage de collier en or ?

C'est un phénomène qui est apparu avec la flambée du cours de l'or. Nous n'avons pas de cas signalé sur notre secteur. Ce principe, désigné vol au collier, est plus présent dans les grandes agglomérations et concentrations de personnes comme les gares. Pour y parvenir, des jeunes gens vous demandent des informations sur un plan. Pour vous remercier, ils vous font l'accolade et en profitent pour retirer votre collier. Il faut informer nos aînés sur ce fléau.

Quelques mots de conclusion ?

Pérignat est un village calme. Notre action s'est renforcée localement mais elle est le résultat d'une analyse de la situation géographique aux portes d'une grande agglomération, de l'augmentation des lotissements et donc de la population, mais aussi du développement des systèmes de vidéo surveillance dans certaines villes. Ces derniers déplacent immanquablement les délinquants vers les zones non surveillées. Il n'y a pas eu et n'y a pas actuellement d'insécurité notable. L'implication du conseil municipal et les relations que nous entretenons permettent d'agir à la racine.

L'augmentation significative du volume horaire de la surveillance de votre commune en 2012 va se poursuivre cette année. Un accent particulier doit être mené sur les abandons d'immondices et les incivilités sur les complexes sportifs ou communaux. Bien qu'il n'y ait pas de gravité dans ces actes, ils ne contribuent pas au bien être que peut attendre la population.

En fonction des événements, nous diffusons des messages de prévention auxquels chaque pérignatois peut être abonné. Ces messages informatiques permettent de donner des informations officielles et de capter l'attention de bon nombre de personnes en un temps minimal. Pour s'inscrire, il suffit d'envoyer un mail à cette adresse : cob.billom@gendarmerie.interieur.gouv.fr

RAPPEL AUX ASSOCIATIONS

Il est strictement interdit d'apposer des publicités sur les panneaux du Code de la route ainsi que leurs supports ou de clouer des affiches sur les arbres.

Patchworks de Catherine Marsat

Fin octobre, Catherine Marsat a été l'invitée de la commission extra municipale culture pour une exposition très originale et toute en douceur sur le travail du patchwork. Passionnée par cette technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux de tissus de taille et de couleur différentes, Catherine Marsat vit une relation particulière avec cette méthode qui demande un joli sens de la créativité, beaucoup de patience et de minutie. Après plusieurs essais avec la peinture sur tissu et le batik, cet artiste a choisi de composer des oeuvres hybrides, de véritables tableaux figuratifs qui lui ont demandé parfois plus d'une année de travail. Des pièces uniques, cousues ou collées et d'une grande précision dans les motifs et les points utilisés, comme le point de croix, avant que le «quilting» ne mette en valeur le travail final. De très belles réalisations qu'on ne se lassait pas d'admirer.

CONCOURS PHOTO - 175 PHOTOGRAPHES EN LICE POUR LE PRIX DU MEILLEUR AUTEUR

L'HEURE DU CADRAGE À PÉRIGNAT-SUR-ALLIER

Samedi 19 janvier, les juges du 2e concours d'art photographique de Pérignat-sur-Allier ont sélectionné, parmi 760 clichés reçus, les meilleurs. La remise des prix aura lieu samedi 16 février à la mairie. « Ce concours national s'adresse aux amoureux de la photo et aux passionnés» explique avec enthousiasme Armand Amenta, président régional de la Fédération photographique de France et du club de Pérignat-sur-Allier. Les 175 photographes amateurs ou professionnels qui participent au concours viennent de toute la France, mais aussi du Portugal. «Il n'y avait pas jusqu'alors de concours de ce niveau en Auvergne» précise le président.

L'événement permet au public d'approcher la photographie, de découvrir son univers et participe aussi au développement ou à la création de clubs photos dans la région.

Différents prix seront décernés dans les sélections nationales et régionales. Trois seront attribués aux meilleures photos couleurs, de même pour la catégorie noir et blanc et le meilleur auteur sera également primé.

Les trois membres du jury, dont Joël Damase, photographe régional et invité d'honneur, ont passé la journée de samedi à classer les photos par note suivant différents critères, tels que la base technique, l'intérêt photographique et l'esthétique. Les résultats sont visibles sur le site du club depuis le 26 janvier. Les 130 meilleures photos serviront de base à l'exposition qui se déroulera du 16 au 24 février, salle des mariages à la mairie.

SÉLECTION. Les photos sont classées par notes, de 6 à 20. PHOTO JEAN-LOUIS GORCE

Source : La Montagne - De gauche à droite : Joël Damase, José Pirès-Dias, Alain Wittezaëlle et Armand Amenta

CONCOURS PHOTO 2ème Edition

Exposition du 16 au 24 février 2013
Conférence de Joël Damase, invité d'honneur
Samedi 16 février à 18h
Informations sur www.photoclubperignat-allier.com

L'AGENDA DE PÉRIGNAT

FÉVRIER
9 . La Tripe de la *Lyre*
16/24 . Expo concours photo
16 . Conférence photo
16 . Théâtre *Amicale*
17 . Loto *Récré'actions*
23 . Concert *Mur-ès-Allier*

MARS
9/10 . Expo *Mur des arts*
16 . Théâtre *Amicale*
16/17 . Expo *Mur des arts*
19 . Ludo'malle (*aînés*)
23 . Commémoration *FNACA*
27 . Ludo'malle (*enfants*)

AVRIL
4 . Ludo'malle (*habitants*)
6 . Auditions *Lyre*
7 . Ludo'malle (*habitants*)

MAI
8 . Commémoration 8 mai

JUIN
7 . Don du sang
8 . Fête du *Basket*
15 . Commémoration Lachat
28 . Fête de la Gym *CIG*

LES MESSES (à 18h)

Samedi 9 février - Samedi 9 mars
De façon générale, la messe a lieu
le samedi qui suit le 1er dimanche du mois
Pour toute inscription au catéchisme : 04 73 83 20 27